



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

FORESTE

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRETE LE 02/07/2025

PLUI APPROUVE LE 28/01/2026



Echelle : 5000ème



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DU VERMANDOIS
RD 1044 - Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
03.23.09.50.51

Cimetière

Installation agricole non classée

Zone à Dominante Humide du SDAGE

Périmètre de protection des captages

Périmètre de Protection Immédiat

Périmètre de Protection Rapproché

Périmètre de Protection Eloigné

Captage

Limites de zones

Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien

UEa : Secteur de la zone UE correspondant aux activités agro-alimentaires

A : Zone agricole

N : Zone naturelle

Np : Zone naturelle correspondant au parc du Château

Eléments à protéger

Elément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme

Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé

Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Fossés

Elément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins

Zone inondable

Zones inondables issues de données communales

Axes de ruissellement

Zone Humide du SAGE HAUTE SOMME

Patrimoine	
Numéros	Désignation
01	Calvaire
02	Calvaire
03	Chapelle
04	Château
05	Cimetière + Cimetière militaire + Chapelle
06	Eglise
07	Calvaire
08	Maison remarquable
09	Mur remarquable
10	Monument aux morts
11	Ferme en briques de 1873
12	Maison remarquable

Ugny-l'Equipée

Douilly

Douchy

Villers-Saint-Christophe

Germaine